

BEAUCHASTEL



AVIS D'INFORMATION

PLAN LOCAL D'URBANISME BEAUCHASTEL

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauchastel voté par délibérations du 19/03/2014 et 03/03/2015, le dossier de plan local d'urbanisme ainsi qu'un registre d'expression est tenu à la disposition du public en Mairie de Beauchastel aux heures habituelles d'ouverture des services au public.

M. BOISSY Georges
Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme

